

Nom - Prénom :

Grade et Fonction :

Établissement :

À Monsieur le recteur,

Sous couvert de Madame la directrice, Monsieur le directeur de CIO

Conformément aux dispositions de l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé du jeudi 25 juin 2026 au vendredi 26 juin 2026 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à PARIS.

Il est organisé par la section nationale du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

A

le

Nom, Prénom :

Signature